

Les nouvelles codifications pour les orthèses plantaires :

Ancienne codification	Nouvelle codification	Nomenclature	Tarif
201B00.3	2180450	Orthèse plantaire, au-dessous de 28	12,94
201B00.2	2122121	Orthèse plantaire, du 28 au 37	14,02
201B00.1	2140455	Orthèse plantaire, au-dessus du 37	14,43
201B00.4	2158449	Orthèse plantaire, monobloc en résine coulée, moulage du pied. Orthèse plantaire monobloc en résine coulée confectionnée par moulage du pied réalisé en charge, réservée aux affections invalidantes rhumatoïdes et neurotrophiques du pied (moulage compris).	----

Il vous est conseillé de vous rapprocher de votre CPAM pour vous informer du délai d'application de l'arrêté dans votre département.